



Le mot du maire

L'hiver est déjà arrivé, les festivités du temps des fêtes et activités hivernales seront de la partie pour les prochaines semaines. Soyez prudents!

*Le 17 novembre dernier avait lieu la **GRANDE FÊTE MUNICIPALE.***

Plus de 120 convives se sont joints à nous afin de célébrer. La majorité des bénévoles des organismes, associations et activités étaient présents.

Je tiens à remercier toutes ces personnes, qui prennent de leur temps afin de rendre la vie de la communauté plus florissante et aident les plus jeunes à s'épanouir dans un environnement sain. **BRAVO à tous! Une municipalité avec un grand nombre de bénévoles est une municipalité en santé.**

Je vous invite à lire la section de notre coordonnatrice aux loisirs et événements, pour savoir tout ce qui se passe chez nous, plein de belles activités sportives et culturelles encore cette année. Nous espérons que l'anneau de glace sur le canal et la patinoire seront ouverts pour les FÊTES (Dame nature).

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, j'aimerais vous souhaiter à toutes et à tous un

***JOYEUX TEMPS DES FÊTES
& BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !
Prenez soin de vous et des vôtres !***

*Claude Leroux
Maire*

Le conseil municipal en bref

Juillet/Août

- Renouvellement de l'entente de trappage d'animaux nuisibles.
- Fixation du prix des casquettes à l'effigie de la municipalité : 13 \$ l'unité.
- Appui du conseil à l'industrie agricole dans ses représentations auprès du gouvernement, afin d'adapter le Programme de crédit de taxes foncières agricoles et lui permettre de participer pleinement au dynamisme économique local et régional sans affecter les budgets transmis aux municipalités.
- Autorisation à signer un bail emphytéotique avec monsieur François Simon.
- Adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité – révisé.
- Adoption du règlement # 373-2018 concernant la rémunération des membres du conseil municipal.
- Avis de motion d'un projet de règlement, décrétant un programme de revitalisation et d'accès à la propriété dans le secteur centre de la municipalité.
- Appui du conseil municipal aux démarches entreprises par le maire Leroux, relativement aux impacts des contre-mesures sur les commerçants du nautisme frontalier, auprès des instances politiques concernées.
- Embauche de madame Marjorie Charbonneau, archiviste, à raison d'une journée aux deux semaines.
- Permanence de madame Julie Brosseau à titre de coordonnatrice au Service des loisirs et événements.
- Engagement municipal dans le projet régional EPRT Station nautique Richelieu.

Septembre/Octobre

- Projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage, de façon à créer à même la zone 209.1 une zone permettant l'habitation multifamiliale et à agrandir la

zone 210.1 et y permettre l'habitation multifamiliale et les commerces reliés à la vente d'essence.

- Embauche de monsieur Richard Bouliane aux travaux publics.
- Mandat pour la vidange des boues du bassin numéro 4, montant d'environ 21 700 \$.
- Dépôt du calendrier de conservation des archives municipales pour approbation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Mandat à la firme Aquatech, pour la prise en charge et l'exploitation des installations de pompage et de traitement des eaux usées, pour un montant forfaitaire hebdomadaire de 214 \$.
- Renouvellement de l'entente avec la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour la fourniture de services en matière de prévention incendie.
- Embauche de monsieur Philippe Thibeault à titre de pompier à temps partiel.
- Demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire.
- Demande d'aide financière dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente de développement culturel 2018-2020, pour un projet intitulé Le renouveau du Blockhaus de la Rivière-Lacolle. Montant demandé : 5 000 \$.
- Adoption du règlement # 376-2018 décrétant un programme de revitalisation et d'accès à la propriété dans le secteur centre de la municipalité.

*Source : Marie-Lili Lenoir
Directrice générale*

Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



La bibliothèque a perdu cet automne une de ses bénévoles, Madame Claude Jeunehomme, décédée après plusieurs mois de lutte contre la maladie. En plus de son implication chez nous, elle a également occupé pendant quelques années le poste de responsable à la bibliothèque de Noyan. Personne dynamique et



appréciée, elle laisse à tous ceux qui l'ont côtoyée un excellent souvenir. Nos plus sincères sympathies à son conjoint et à sa famille.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé cet automne à notre vente de volumes usagés, lors des journées de la culture. Le bon-cadeau de la Librairie du Carrefour a été gagné par Madame Francine Surprenant.

Si vous désirez lire un volume que nous ne possédons pas, il nous est possible (dans la grande majorité des cas) de vous le procurer sans frais en l'empruntant aux autres bibliothèques de notre réseau. Il vous suffit de nous en faire la demande.

Si vous avez un enfant de 5 ans et moins, inscrivez-le à la bibliothèque et nous vous remettons gratuitement trois albums et un CD pour enfant, le tout dans un joli sac coloré. Demandez-les lors de l'inscription. Il n'est jamais trop tôt pour s'initier à la lecture.

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Elle sera toutefois ouverte le samedi 29 décembre, de 10 heures à midi pour accommoder les abonnés.

L'équipe de la bibliothèque souhaite à tous un Joyeux Noël et une Bonne Année 2019.

*Roger Langlois,
Responsable*

*Carmen Fortin
Présidente*

Grenier aux trouvailles

(Partage sans Faim) 6, rue Van Vliet, Lacolle, Qc



GRUPE D'ACHATS DES FRONTIÈRES

Le Groupe d'achats reprend service pour une nouvelle saison. Il vous permet d'économiser jusqu'à 40% sur tous vos achats d'aliments, tels que pain, fromages, œufs, fruits et légumes, viandes et produits bio et locaux. Le groupe d'achats est ouvert à tous.

Rencontres d'informations :

- Mercredi le 9 janvier 2019 à 15 h 30
- Jeudi le 10 janvier 2019 à 19 h
- Mercredi le 6 février 2019 à 15 h 30
- Jeudi le 7 février 2019 à 19 h
- Mercredi le 3 mars 2019 à 15 h 30
- Jeudi le 4 mars 2019 à 19 h

Pour s'inscrire on contacte : **Kathy Nadeau-Ahglehart au 450-256-4032**

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous avez un peu de temps disponible, vous avez envie de nous aider à soutenir la communauté et à protéger notre environnement? Nous recherchons des personnes dynamiques pour compléter notre équipe au comptoir.

Pour plus d'informations, contactez **Jacqueline Nadeau,** responsable du comptoir **450-246-4032**

Club FADOQ
Île-aux-Noix
Rive-Sud-Suroît



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le conseil d'administration du Club FADOQ Île-aux-Noix vous remercie de votre participation à toutes les activités qui ont eu lieu durant l'automne, soit les déjeuners, les exercices physiques, la marche, le tai-chi, les cartes, les poches ainsi que les soupers.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter un **Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Santé et Bonheur.**

Comptoir familial :
Les vêtements d'hiver
sont en magasin!!!

Venez habiller toute la famille à petits prix pour cet hiver ! Nous avons aussi des meubles, de la vaisselle, literie, jouets et articles saisonniers.

De tout pour la maison.

Journée des aînés 25% de rabais
1^{er} jeudi du mois

Journée des membres 25% de rabais
3^e jeudi du mois

De tout pour tous,
nouvel arrivage tous les jours

Nouvel Horaire d'hiver
à partir de novembre 2018:

Mardi, mercredi et samedi de 10 h à 17 h
Jeudi et vendredi de 10 h à 20 h

S'il vous plaît, nous contacter les jeudis et vendredis soirs avant de vous déplacer, car faute d'achalandage, il se peut que nous fermions plus tôt.

Suivez-nous sur Facebook
Nos promotions et activités sont là.

Modification à la loi concernant les sièges d'auto pour enfants



Québec a récemment adopté des modifications majeures au Code de la sécurité routière, notamment pour améliorer la sécurité des usagers de la route. À ce sujet, une nouvelle loi sur les sièges d'auto pour enfants entrera en vigueur l'an prochain.

Les enfants sont parfois impatients de quitter leur siège d'auto et les parents, de s'en départir. Toutefois il faudra prévoir qu'à compter du 18 avril 2019, les enfants âgés de moins de 9 ans ou mesurant moins de 145 cm devront être installés dans un siège adapté à leur poids et à leur taille.

Pourquoi une nouvelle loi?

La nouvelle loi a pour objectif d'augmenter la sécurité des enfants en prolongeant la période d'utilisation du siège d'appoint. Ce dernier permet de surélever votre enfant et de bien ajuster la ceinture de sécurité, qui doit passer au milieu de l'épaule (clavicule) et sur les hanches (bassin). Les os du bassin et de l'épaule sont plus en mesure d'absorber le choc en cas d'accident.

La loi actuelle exige que les enfants mesurant moins de 63 cm en position assise (du siège au sommet de la tête) doivent être installés dans un siège d'auto adapté à leur poids et à leur taille. En plus d'être un enjeu pour la sécurité de vos enfants, si vous ne respectez pas la loi, vous commettez une infraction au Code de la sécurité routière. Vous pouvez avoir une amende de 80 à 100\$ (+ les frais) et perdre 3 points d'inaptitude.

Des blessures évitables

Malgré la loi déjà en vigueur, des enfants ont été blessés dans des accidents parce qu'ils étaient trop petits pour être protégés adéquatement par la ceinture de sécurité utilisée

seule. Le syndrome de la ceinture de sécurité est un diagnostic caractéristique du port prématuré de la ceinture chez les enfants. Des blessures telles que des lésions abdominales ou vertébrales peuvent être observées. L'utilisation du siège d'appoint peut considérablement diminuer le risque de ces blessures, puisqu'il permet à votre enfant de bien porter la ceinture.

La ceinture de sécurité

Pour que votre enfant puisse utiliser la ceinture de sécurité seule, ces conditions doivent être remplies :

- Lorsqu'il est assis, il a le dos bien droit et appuyé au dossier, et ses genoux sont pliés au bout du siège. Il doit pouvoir garder facilement cette position durant tout le trajet.
- Lorsque la ceinture est attachée, elle passe au milieu de l'épaule et sur les hanches. Elle ne doit pas s'appuyer contre le cou ni sur le ventre.

Ces deux conditions sont habituellement remplies avec les enfants mesurant au moins 145 cm, puisque les ceintures de sécurité ont été conçues pour les personnes ayant minimalement cette taille.

Si ces conditions ne sont pas remplies, votre enfant sera inconfortable et aura tendance à s'avancer pour plier les genoux. Ceci aura pour effet de déplacer la ceinture abdominale sur le ventre et la partie diagonale près du cou. Donc, en cas de collision, le risque de blessures, entre autres aux organes situés à l'abdomen et à la colonne vertébrale, sera augmenté.

Pour sa sécurité, l'enfant qui ne répond pas à ces conditions devrait continuer à utiliser un siège d'appoint.

En bref :

Pour qui : Les enfants âgés de moins de 9 ans OU mesurant moins de 145 cm devront être installés dans un siège adapté à leur poids et à leur taille.

À partir de quand

Le 18 avril 2019.

Où

Au Québec. Plusieurs autres provinces canadiennes ont la mesure de 145 cm dans leur loi sur l'utilisation des sièges d'auto, dont nos voisins, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

À vérifier

La date d'expiration du siège d'appoint et la manière d'y attacher votre enfant.

Les enfants de 12 ans et moins, toujours sur la banquette arrière : C'est l'endroit le plus sûr puisque les enfants sont ainsi plus éloignés des zones d'impact lors d'une collision frontale.

Si on ne respecte pas la loi :

- une amende de 80 \$ à 100 \$, plus les frais
- 3 points d'inaptitude

Décès de Madame Raymonde Fortin



Madame Raymonde Fortin, native de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, est décédée le 14 octobre dernier, à l'âge de 68 ans. Elle a travaillé avec efficacité pour la municipalité pendant 21 ans à titre de trésorière adjointe. Après sa retraite, elle s'est impliquée au sein du Cercle de Fermières local. Personne joviale, dotée d'un sens de l'humour communicatif, elle laisse comme souvenirs à ceux qui l'ont connue sa simplicité et sa joie de vivre.

Nos sympathies à la famille

Cercle de Fermières

Noël, c'est le temps du partage. Sur la photo ci-jointe, vous pouvez apercevoir 80 sacs de voyage et 36 doudous confectionnés par Madame Carmen Caya. Ces articles seront remis à la DPJ pour les enfants qui n'ont trop souvent qu'un sac vert pour transporter leurs effets. Merci Carmen pour ton implication, ton Cercle est fier de toi.

Nous sommes à la recherche d'une jeune fermière entre 14 et 30 ans pour le concours provincial CFQ. Il s'agit de tricoter un foulard à rayures, très facile à exécuter : rayures au choix pour la couleur des fils, la texture ou les points. **Le Cercle paiera la cotisation de cette nouvelle membre.**

Cet hiver le Cercle, en collaboration avec le Club Optimiste, continuera l'activité «Transmission du patrimoine culturel et artisanal». Les cours débuteront samedi le 19 janvier 2019 et s'adressent aux jeunes de 10 ans et plus. Ils dureront 8 semaines à raison de 3 h/semaine (de 9 h à 12 h) à notre local. Pour l'inscription, des frais de 5 \$ sont exigés, payables lors du premier cours.



Aux femmes intéressées à mieux nous connaître, venez nous rencontrer les lundis et mercredis de 9 h à 16 h, facultatif les vendredis de 9 h à 11 h et les lundis soirs de 17 h à 21 h à notre local. Tél. : 450-291-3166 poste 2345. Vous y trouverez amitié et partage de connaissances artisanales.

Le Cercle vous souhaite un **Joyeux Noël** pour

festoyer avec ceux que vous aimez et beaucoup de bonheur, de santé et de sérénité pour la Nouvelle Année ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers.

Christiane Fleury
Présidente

Pour info : 450-291-3609

Sécurité publique
Québec

Sécurité
incendie

8 TRUCS POUR PRÉVENIR UN FEU DE SÉCHEUSE

Au Québec, les sècheuses ont été à l'origine de 592 incendies entre 2011 et 2015, soit 2 % des incendies déclarés par les municipalités, entraînant pour 3,9 millions \$ de dommages matériels.

Dans de nombreux cas, le feu est attribuable à un surplus de charpie et à un mauvais entretien du conduit de sècheuse.

1. Videz et nettoyez le filtre à charpie

Avant ou après chaque usage, enlevez les moudes accumulées dans le filtre de la sècheuse.

Tous les 6 mois, nettoyez-le à l'eau savonneuse chaude avec une brosse. Ainsi, vous ferez d'une pierre 2 coups: le risque d'un incendie dans la sècheuse va diminuer et vos vêtements vont sécher plus rapidement.

2. Préférez des tuyaux en métal plutôt qu'en plastique

Assurez-vous que le tuyau de raccordement et le conduit d'évacuation de votre sècheuse sont en bon état. S'ils sont en plastique blanc, changez-les pour des raisons de sécurité.

Pour une meilleure évacuation de l'air chaud, installez un tuyau en métal rigide, le plus court et le plus droit possible. Si le tuyau passe par un endroit non chauffé (par exemple un sous-sol non fini), isolez-le. Vous éviterez la formation de condensation et l'accumulation de charpie.

3. Ne laissez pas fonctionner votre sècheuse sans surveillance et sans filtre à charpie

Ne faites pas entièrement confiance aux capteurs d'humidité ou de température ou à la minuterie intégrée à la sècheuse. De plus, faites toujours fonctionner votre sècheuse avec le filtre à charpie installé. L'inverse peut augmenter le risque d'incendie.

4. Vérifiez et nettoyez la tuyauterie

Du tuyau de raccordement jusqu'au clapet extérieur, inspectez le conduit d'évacuation de l'air chaud. La fréquence recommandée dépend de l'utilisation de votre sècheuse et de la longueur du conduit de la sècheuse: plus il est long, plus vous devrez le nettoyer souvent. Pour éviter la surchauffe de votre appareil, vérifiez si de la charpie bouche le tuyau ou si celui-ci est écrasé ou coincé.

Vérifiez également si la porte du clapet extérieur fonctionne correctement.

5. Gare aux liquides inflammables

Méfiez-vous de votre chemise en polyester ou de votre linge à vaisselle imbibé d'huile à friture.

Lorsqu'ils sont mis dans la sècheuse, les tissus en fibre artificielle ou imprégnés de liquides inflammables comme de l'huile de lin, de l'huile à massage, des solvants, du diluant à peinture ou de l'essence représentent un risque de combustion spontanée. Étendez-les pour les faire sécher.

6. Faites preuve de modération avec les feuilles d'assouplisseur

Inutile d'abuser des feuilles d'assouplisseur dans l'espoir que vos vêtements soient aussi doux que du velours! Respectez plutôt les quantités inscrites sur la boîte d'assouplissant, car les feuilles assouplissantes laissent un résidu sur le filtre à charpie qui pourrait empêcher l'air de bien circuler.

7. Évitez de bourrer votre sècheuse

Une sècheuse trop remplie (plus qu'aux $\frac{3}{4}$) augmente le risque de surchauffe. N'hésitez pas à répartir vos vêtements en 2 piles... et ainsi réduire le temps de séchage.

8. Favorisez l'aération près de la sècheuse

L'entrée d'air doit être suffisante si votre sècheuse est dans un placard ou dans un endroit clos.



Compo-Haut-Richelieu

LA NEIGE EST ARRIVÉE TÔT CETTE ANNÉE! ÉTIEZ-VOUS PRÊTS?

Voici des trucs et conseils pour les collectes :

- Déposer les bacs au bout de l'entrée, avant la rue, le trottoir ou la bordure de béton.
- Les bacs doivent être bien fermés pour éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur ou que les matières gèlent et se compactent au fond.
- Les bacs endommagés lors des opérations de déneigement doivent être signalés à la municipalité.



Horaire des services pour la période des Fêtes

Ordures: La collecte des déchets se déroulera aux journées prévues en décembre, soit les lundis 3, 17 et 31 décembre.

Récupération: Les jours de collecte des bacs de matières recyclables prévus les 25 décembre et 1er janvier seront reportés aux vendredis 28 décembre et 4 janvier. La collecte régulière reprendra dès le 8 janvier. Les écocentres Iberville et Saint-Luc seront fermés du 23 au 26 décembre et du 30 décembre au 2 janvier.

L'écocentre Lacolle conservera son horaire habituel, les samedis entre 9 h et 15 h.

Calendrier de collecte 2019

Le calendrier de collecte 2019 sera disponible sur le site Web de Compo-Haut-Richelieu inc. au cours du mois de décembre. Avec ces horaires, vous pouvez connaître les dates auxquelles les collectes se déroulent dans votre municipalité.

Pour les gens qui n'ont pas accès à une connexion Internet, il est possible de faire une demande pour obtenir une copie papier de son horaire. Il suffit de téléphoner au service à la clientèle de Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299, poste 21.

Cindy Rousselle
Responsable des communications
cindy.rousselle@compo.qc.ca
450-347-0299, poste 26

**Avez-vous installé vos pneus d'hiver?
La date limite pour le faire était le 15 décembre.**

**APPORTEZ
VOS PNEUS À L'ÉCOCENTRE!**

Les vieux pneus hors d'usage sans jantes sont acceptés sans frais pour les citoyens desservis. Les pneus doivent répondre aux normes du programme de RECYC-QUÉBEC.

www.compo.qc.ca



Chronique histoire

Louis St-Hilaire, peintre

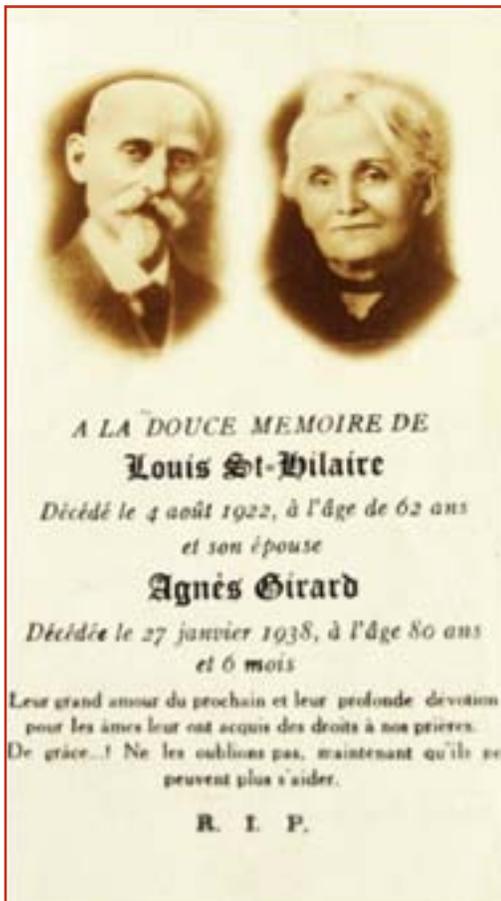
Il est des personnages de notre petite histoire, malheureusement presque disparus des mémoires, dont le souvenir mérite à coup sûr d'être évoqué. C'est le cas de Louis St-Hilaire, artiste peintre de grand talent, peintre d'œuvres religieuses, copiste, décorateur d'églises, restaurateur d'œuvres d'art et maître d'école, qui résida près de 20 ans à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Louis St-Hilaire naquit à La Prairie le 4 août 1860. Il se dirigea d'abord vers l'enseignement. Tout en exerçant sa profession, il fit des études artistiques à Montréal auprès du peintre Ozias Leduc. Après un séjour d'études à Paris, de 1880 à 1882, il revint au pays et exécuta, entre autres, huit tableaux pour l'église de Saint-Sébastien et une « Apparition du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie » pour l'église de Sainte-Martine-de-Châteauguay. De retour en Europe en 1887, grâce à la protection de Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal, il y apprit la restauration d'œuvres d'art.

En 1889, il ouvrit un studio à Minneapolis (Minnesota). En 1891, son carnet de commandes comptait trente demandes provenant d'ecclésiastiques, de paroissiens du Minnesota et du Canada français. Il partit alors pour l'Italie, où il exécuta vers 1892 des copies d'œuvres d'art au Vatican et à l'Académie Saint-Luc de Naples. Grand voyageur, il parcourut la Belgique et l'Afrique du Nord. Il quitta l'Europe en 1895 et vécut un an à Saint-Jean d'Iberville (Saint-Jean-sur-Richelieu).



*La Sainte Famille par Louis St-Hilaire (1898)
L'œuvre a une dimension de 9 x 5 pieds
(275 cm x 160 cm)*



Il épousa, peu après son retour d'Europe, Agnès Girard de Saint-Valentin. Jeanne Grégoire, dans «Projection sur Saint-Valentin», mentionne que celle-ci était la fille de Patrice et Henriette

Jourdenais (du rang Pir-Vir à Saint-Valentin) et descendante de Pierre Jourdenet, le premier occupant de l'île aux Noix en 1753 ⁽¹⁾. M. Saint-Hilaire peignit en 1896 une «Immaculée Conception» pour l'église de Saint-Cyprien-de-Napierville et en 1897 sept toiles pour le Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Il résida et exerça son art à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix de 1897 à 1912. Trois de ses enfants y naquirent. À l'été 1909, il déménagea son studio, qui se situait à la sortie nord du village de Saint-Paul, vers l'hôtel Gosselin. Ce studio servait également à la présentation de séances et pouvait contenir, dit-on, une centaine de personnes.

Il quitta Saint-Paul pour Saint-Jean d'Iberville en 1912 puis emménagea à Verdun en 1913. En 1916, il s'établit finalement à Montréal, où il décéda en 1922 le jour de son 62^e anniversaire.

Louis Saint-Hilaire peignit également des tableaux pour la chapelle du Collège canadien à Rome. Deux de ses tableaux décoraient l'église incendiée de Saint-Valentin.

Il a aussi peint vers 1900 un tableau où l'on peut apercevoir la nouvelle église de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, vue depuis l'hôtel Gosselin. Il faut préciser qu'à l'époque, il n'y avait aucune construction le long de la 67^e Avenue (appelée alors « chemin du gouvernement »). L'église était donc visible depuis l'hôtel Gosselin.

Même s'il s'est consacré plus particulièrement à l'art religieux, Louis St-Hilaire a également exécuté des portraits, des natures mortes et des paysages.

Louis St-Hilaire et son épouse Agnès Girard (native de Saint-Valentin dans le rang Pir-Vir)

⁽¹⁾Jeanne Grégoire, *Projection sur Saint-Valentin (1830-1980)*, Les Éditions du Richelieu Ltée, Saint-Jean-sur-Richelieu, 1981.

Sûreté du Québec



Tous unis contre l'alcool et la drogue au volant

L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifieront leurs interventions ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue, du 29 novembre 2018 au 3 janvier 2019, dans le cadre d'une opération nationale concertée de prévention.

Cette opération se déploiera sous le thème: Conduire chaud, conduire gelé, c'est non. Elle vise à rappeler aux citoyens que prendre le volant après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool n'est pas une option.

Les patrouilleurs interviendront de façon intensive, entre autres, lors de la tenue de points de contrôle routier afin de détecter et de procéder à l'arrestation des conducteurs dont la capacité de conduite est affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison

des deux.

Les contrôleurs routiers de la SAAQ seront partenaires des services policiers lors des opérations conjointes. Ils interviendront auprès des véhicules lourds, des autobus et des taxis.

Décembre, mois de festivités

En décembre, les occasions de fêter se multiplient. Nous souhaitons que tous profitent pleinement de ces festivités, tout en sachant que prendre le volant avec la capacité de conduite affaiblie est un acte criminel.

Alcool ou drogue : on ne conduit pas. Pas de risques à prendre

Par ailleurs, la SAAQ profite de cette période pour tenir une campagne de sensibilisation sur le thème, « Alcool ou drogue : on ne conduit pas. Pas de risques à prendre ». La campagne porte à la fois sur

le risque d'être impliqué dans une collision et le risque d'être arrêté.

Statistiques

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec.

De 2012 à 2016, chaque année, les collisions dues à l'alcool ont causé en moyenne :

- 110 décès (30 %)
- 260 blessés graves (15 %)
- 1 800 blessés légers (5 %)

De 2012 à 2016, chez les conducteurs décédés dans une collision de la route au Québec :

- 33 % avaient des drogues licites ou illicites dans le sang;
- 19 % avaient du cannabis dans le sang;
- 35 % des conducteurs de 16 à 24 ans avaient du cannabis dans le sang.

L'opération nationale concertée pour prévenir la capacité de conduite affaiblie est organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la SAAQ.

Tous unis contre l'alcool et la drogue au volant
Opération nationale concertée pour prévenir la capacité de conduite affaiblie

CONDUIRE CHAUD, CONDUIRE GELÉ, C'EST NON.



Société de l'assurance automobile

Québec



Service des loisirs et événements



Loisirs Hiver 2018-2019



DÉCEMBRE

- 1^e Illumination du sapin de Noël au Blockhaus
2 Guignolée
- 16 Dépouillement d'arbre de Noël à l'Érablière Saint-Valentin
Programmation du temps des Fêtes par publipostage
et page  Loisirs



Janvier

Programmation des activités session hiver par publipostage et



page  Loisirs (Nouvelles activités : danse en ligne et cosom)
26 Carnaval Plaisirs d'hiver, informations à venir....



Février

Atelier boîte à lunch le dimanche 2 février à 9 h



Mars

Semaine de relâche, activités à venir....
Bingo le vendredi 22 mars dès 18 h 30, informations à venir....



Je vous souhaite un beau temps des
Fêtes et une merveilleuse année 2019!



Julie, votre coordonnatrice au Service des Loisirs et
Événements (450-291-3166 #2303)